



Wallonie



Service public
de Wallonie

Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments (DGO1)

Département des Infrastructures subsidiées

Newsletter du mois de décembre 2017

Table des Matières

- [Circulaire du 13 novembre 2017 relative aux plans d'investissements communaux 2013-2018 et la répartition de l'inexécuté--Voiries et Bâtiments](#)
- [Circulaire du 17 novembre 2017 relative aux centrales d'achats--Voiries](#)
- [Appel à projets - Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes--Déplacements doux et Partenariats communaux](#)
- [Participation au Salon des Mandataires les 08 et 09 février 2018--Déplacements doux et Partenariats communaux](#)

[Circulaire du 13 novembre 2017 relative aux plans d'investissements communaux 2013-2018 et la répartition de l'inexécuté](#)

En l'absence d'un arrêté d'application du Décret du 06 février 2014, Madame la Ministre Valérie De Bue a adressé une circulaire à l'ensemble des communes wallonnes en vue de faire connaître le mécanisme de répartition de l'inexécuté prévu au décret mais non défini précisément.

Cette circulaire était accompagnée d'un courrier adapté à la situation de chaque commune et qui définissait les paiements qui seraient encore versés au bénéficiaire en fonction du montant total des marchés attribués et de l'éventuelle redistribution de subsides qui lui était accordée.

La [circulaire](#) en question est disponible sur le [site des Pouvoirs locaux](#)

Compte tenu du nombre important de questions posées par les bénéficiaires de subsides suite à la diffusion de cette circulaire, une FAQ est également disponible en suivant ce lien ([pouvoirslocaux/Travaux subsidiés/voiries](#)) pour permettre d'apporter des réponses aux questions les plus fréquentes.

[Circulaire du 17 novembre 2017 relative aux centrales d'achats](#)

Madame la Ministre Valérie De Bue a adressé une circulaire à destination de tous les pouvoirs locaux afin de préciser dans quels cas le recours à cette procédure peut avoir lieu.

Cette précision a été apportée suite au nombre croissant de centrales d'achats qui sont créées pour les besoins spécifiques d'un seul adhérent. Il y est donc rappelé que cette procédure ne peut pas servir à éviter systématiquement la mise en concurrence lors de la passation des marchés de services nécessaires à la désignation d'un auteur de projet.

Le document est disponible ici :

https://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/webdav/site/dgpl/shared/Circulaires/marches_publics/Les_20centrales_d'achat.pdf

[Appel à projets - Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des](#)

lieux de centralité de nos communes

Afin de répondre aux besoins et attentes des habitants et de favoriser l'essor des activités économiques et sociales au sein des villes et communes wallonnes, la Ministre des Pouvoirs locaux vient de lancer un appel à projets dont l'objectif est "d'améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes."

Quatre axes peuvent être développés :

- Amélioration de la convivialité des lieux de centralité ;
- Mobilité des modes actifs et accessibilité à tous ;
- Redynamisation des activités commerciales et résidentielles ;
- Propreté des espaces publics.

Le taux de subvention dépendra du nombre d'axes pris en compte dans le projet.

Un courrier accompagné du formulaire de candidature a été envoyé le 8 décembre 2017 aux villes et communes wallonnes.

Toutes les informations concernant cet appel à projets sont également disponibles sur le site des Pouvoirs locaux à l'adresse suivante : [Appel à projets visant à "Améliorer le cadre de vie des citoyens et augmenter l'attractivité des lieux de centralité de nos communes](#)

Infrasports- Participation au Salon des Mandataires les 08 et 09 février 2018

Comme chaque année, Infrasports sera présent au cœur du Village Sport du Salon des Mandataires, avec ses partenaires privilégiés, l'AES et l' AISF .

Ils vous y présenteront leurs différentes actions de promotion du sport et de soutien à la politique sportive des communes (activités sportives, infrastructures sportives, conseils aux clubs, ...).

Le traditionnel drink du Village Sport se tiendra le jeudi 8 février 2018 à partir de 15h30 en présence de Madame Valérie DE BUE, Ministre en charge des Infrastructures sportives sur notre stand au Palais 4.

Une conférence sera également organisée le vendredi 9 février en matinée, plus d'informations dans une prochaine newsletter !

En cette fin d'année, il est temps pour nous de vous souhaiter à tous et à toutes de passer de bonnes fêtes et que cette période vous soit profitable...

Bonne et heureuse année 2018

A ne pas oublier en février : le Salon des Mandataires 2018

Editeur responsable :

[Michel DEVOS, Inspecteur général](#)



[Les autres newsletters sur le Site des Pouvoirs locaux](#)

[M'inscrire/me désinscrire](#)

